

Réunion 3 octobre 2018 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 9

Présidence : M. Bernard MAY

Présents : Mme BEAURENAUD
MM. G. MARTIN, J. MAURIAC, P. RAFFARD.

Excusés : MM. L. ERAY, Ph. LEJEUNE

COMPETITIONS MASCULINES

1 – DEMANDE DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Rien à signaler

2 – MATCHS NON JOUES

Journée du 16 septembre 2018

DEPARTEMENTAL 1

POUGUES 1 / LUZY-MILLAY 1 – match n° 50017.1 – Fixé le 28 octobre 2018

CORBIGNY 1 / GUERIGNY-URZY 1 - match n°50015.1 – Fixé le 09 décembre 2018

Journée du 23 septembre 2018

DEPARTEMENTAL 2 – Poule A

POUILLY 1 / ST ELOI 1 – match n° 50079.1 – Fixé le 09 décembre 2018

DEPARTEMENTAL 4 – Poule B

ANLEZY 1 / LORMES 2 – match n° 50428.1 – Fixé le 14 octobre 2018

Journée du 30 septembre 2018

COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – 2^{ème} TOUR

NEVERS MAUPAS D3 / CHANTENAY D3 – Fixé le 14 octobre 2018.

A noter que le match est inversé et se jouera sur le terrain de CHANTENAY.

Accords des deux clubs et de la Commission

CIE IMPHY D1 / POUGUES D1 – Fixé le 14 octobre 2018

3 – FORFAITS

Journée du 30 septembre 2018

COUPE CONSEIL DEPARTEMENTAL

MONTSAUCHE D4 / LUTHENAY UXELOUP D1 - Forfait déclaré de MONTSAUCHE

Amende 34 €

MONTSAUCHE D4 ne pourra pas participer à la COUPE DU DISTRICT – SPORT COMM.
LUTHENAY UXELOUP D1 est qualifié pour le tour suivant.

ST SEINE D4 / SUD LOIRE ALLIER D2 - Forfait déclaré de ST SEINE

Amende 34 €

ST SEINE D4 ne pourra pas participer à la COUPE DU DISTRICT – SPORT COMM.

SUD LOIRE ALLIER D2 est qualifié pour le tour suivant.

ST SAULGE D4 / FOURS D3 - Forfait déclaré de ST SAULGE

Amende 34 €

ST SAULGE D4 ne pourra pas participer à la COUPE DU DISTRICT – SPORT COMM.

FOURS D3 est qualifié pour le tour suivant.

4 – COURRIERS

NEVERS MAUPAS

Pris note

Monsieur Nicolas SALVAYRE

La Commission souhaite un prompt rétablissement aux joueurs LAIGLE Jérémy et ZIMMER Benoît du club d'Entrains.

5 – COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

DEROULEMENT du 3^{ème} TOUR

Dimanche 14 octobre 2018

- 20 qualifiés du 2^{ème} Tour
- Entrée des 5 équipes de R3 et des 3 équipes de R2
- Soit : 28 équipes

TIRAGE DU 3^{ème} TOUR

LA MACHINE R3 / ESN 58 D1

NEVERS CHALLUY SERMOISE R2 / VAUZELLES R3 – Date à fixer

MONTIGNY D3 / COULANGES D1

CERCY D2 / Ent. MOUX BRASSY D3

TANNAY D4 / GARCHIZY AS R2 – Date à fixer

FOURS D3 / ST BENIN R2 – Date à fixer

NEVERS BANLAY D2 / CLAMECY R2

LUZY MILLAY D1 / SAUVIGNY D2

Vainqueur CHANTENAY D3 / NEVERS MAUPAS D3 contre GUERIGNY URZY D1 – Date à fixer

LORMES D3 / FOURCHAMBAULT D1

COSNE R2 / NEVERS FC 58 R3 – Date à fixer

ST ELOI D2 / ST PIERRE LE MOUTIER D1

POUILLY D2 / LUTHENAY UXELOUP D1

SUD LOIRE ALLIER D2 / Vainqueur CIE IMPHY D1 / POUQUES D1 – Date à fixer

Ce tirage a été effectué en présence des Clubs suivants : ESN 58 ; FOURCHAMBAULT ; LUZY MILLAY ; NEVERS BANLAY ; VAUZELLES.

6 – HOMOLOGATION DES RESULTATS

La Commission homologue les résultats des rencontres jouées à ce jour concernant les catégories Seniors sous réserve des dossiers en instance.

COMPETITIONS FEMININES

1 – CRITERIUM FEMININ A 8

CLUBS ENGAGES

Engagement de 7 équipes :

CORBIGNY 1 – MARZY 1 – NEVERS FC 58 1 – NEVERS FC 58 2 – Ent. POUILLY / 2F2N 1 – SNID SENIOR 1 – SNID ADO 2

La première journée du Critérium est fixée au 07 octobre 2018.

Le calendrier est consultable sur le site du District.

2 – DEMANDES DE MODIFICATION AU CALENDRIER

Rien à signaler

La prochaine réunion de la Commission se déroulera le jeudi 11 octobre 2018 à 16h30.

Le Président

Bernard MAY



La Référente des Coupes

Patricia BEAURENAUD

